

INFO Flash



Mairie de Dommartin-lès-Toul

Tél : 03.83.43.04.48

Courriel : mairie@dommartin-les-toul.com

<http://www.dommartin-les-toul.com>

Septembre 2026		
Mardi	01-09	Rentrée scolaire
Mercredi	02-09	Début des mercredis récréatifs Enlèvement déchets ménagers
Samedi	12-09	Permanence CCAS mairie 9h00-10h00
Mercredi	16-09	Enlèvement déchets ménagers
Vendredi	18-09	AG Arts et Toiles

Du Côté Municipalité

ÉCOLES

Rentrée des classes

La rentrée des classes aura lieu le **mardi 01 septembre 2026**

Périscolaire

Rappel : Inscriptions périscolaires :

Les inscriptions sont disponibles depuis le 6 juillet 2026 sur le site de la mairie



À compter de la rentrée scolaire, la commune de **Dommartin-lès-Toul**, en partenariat avec l'**AROEVEN**, propose un nouvel **accueil de loisirs les mercredis**, destiné aux enfants de **3 à 12 ans**.

Lieu d'accueil : salle polyvalente, rue Pasteur.

Les différentes formules

Plusieurs formules sont proposées :

- **Journée complète avec repas**
- **Demi-journée avec repas**
- **Demi-journée sans repas**

Comment s'inscrire ?

1. **Télécharger et constituer le dossier d'inscription** valable pour l'année scolaire sur le site de la mairie (rubrique actualités).
2. **Retourner le dossier** par mail à : j.hamen@aroeven.fr
3. **Réserver les mercredis** (dès validation du dossier) en complétant le formulaire disponible en ligne sur le site de la mairie et le transmettre par mail au plus tard le mercredi précédant la journée d'accueil.

Modification et Annulation

Les réservations peuvent être modifiées ou annulées **jusqu'à 48 heures avant l'accueil**.

⚠ Au-delà de ce délai, la prestation sera maintenue et facturée.

Facturation et tarifs

Facturation en fin de mois qui déclenche le règlement
Tarifs calculés en fonction du quotient familial et en fonction du fait que la famille soit dommartinoise ou extérieure à la commune

👉 Retrouvez les dossiers, formulaires de réservation, tarifs et toutes les informations complémentaires sur le site de la mairie de Dommartin-lès-Toul, dans la rubrique «Actualités».

CIVISME

Rappel concernant l'utilisation des corbeilles dans le village

Les corbeilles installées dans la commune sont destinées aux petits déchets du quotidien : papiers, mouchoirs, petits emballages, mégots (éteints), cani sac ou autres débris occasionnels lors de vos déplacements.

Nous constatons toutefois que certaines sont parfois utilisées pour y déposer des sacs de déchets ménagers.

Afin de préserver la propreté de notre village, d'éviter les débordements et de faciliter le travail des agents de la commune, nous rappelons que les déchets ménagers doivent être déposés exclusivement dans vos bacs personnels prévus .

Nous remercions chacun pour son civisme et sa participation au maintien d'un cadre de vie agréable pour tous.



Maltraitance animale : La commune appelle à la vigilance

La mairie a été destinataire de plusieurs **signalements faisant état de sévices commis sur des chats** sur le territoire communal : empoisonnements, agressions physiques et tirs à la carabine, certains faits ayant malheureusement pu entraîner la mort d'animaux.

La commune tient à rappeler que **tout acte de cruauté ou de maltraitance envers un animal est intolérable et peut être sévèrement sanctionné par la loi.**

Si vous êtes témoin de tels faits, ne restez pas sans agir. Nous vous invitons à signaler rapidement toute situation suspecte :

À la mairie de Dommartin-lès-Toul ou
☎ Au 3677 – SOS Maltraitance Animale ou au 06 36 66 43 19

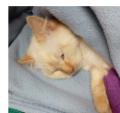
⚠ En cas d'urgence vitale ou si vous êtes témoin direct d'une agression en cours, contactez immédiatement les forces de l'ordre au 17.

La vigilance et les signalements de chacun sont essentiels pour protéger les animaux et permettre aux autorités compétentes d'intervenir.

La commune condamne fermement ces actes de cruauté et remercie les habitants pour leur vigilance et leur mobilisation.

CES 3 CHATS ONT UNE CHOSE EN COMMUN :

**ON A TENTE DE LES TUER SUR
DOMMARTIN-LES-TOUL**



TENTATIVE D'EMPOISONNEMENT

2 cas recensés en 1 an

**PRIS POUR CIBLE A LA CARABINE A
PLOMBES**

6 cas recensés en 1 an



AGRESSEE PHYSIQUEMENT

**Beaucoup trop
de cas recensés**

Article 521-1 du Code pénal. Les actes de cruauté ou sévices graves sont passibles de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende, portés à 5 ans et 75 000 € en cas de mort de l'animal.

Trop de violences physiques envers nos animaux à Dommartin-lès-Toul, si vous êtes témoins d'actes de cruauté envers n'importe quel animal, merci de le signaler à la mairie ou de me contacter au **06.36.66.43.19**.

La vigilance de tous rendra notre belle ville plus sûre pour tous nos compagnons...

CCAS

Don du sang :

Le don du sang s'est déroulé

le vendredi 7 août de 16 h 30 à 19 h 30 à l'espace Dom'Inno : 46 dons ont été recensés.

Merci à tous.

Permanence mairie :

Samedi 12 septembre de 9h00 à 10h00

Un grand merci à nos jeunes saisonniers !

Durant les mois de **juillet et d'août**, la commune a eu le plaisir d'accueillir trois jeunes saisonniers venus renforcer les équipes municipales.

Motivés, sérieux et impliqués, ils ont pleinement contribué, tout au long de l'été, à l'entretien et à l'embellissement de notre commune. **Entretien des espaces verts, travaux de nettoyage, petits travaux d'entretien et diverses interventions** leur ont été confiés au fil des semaines.

Par leur investissement et la qualité du travail réalisé, ils ont participé activement à maintenir une commune **propre, agréable et bien entretenue**, au bénéfice de tous les habitants et des visiteurs.

Au-delà du travail accompli, cette expérience leur aura également permis de découvrir le fonctionnement d'une collectivité, le travail en équipe et les exigences du monde professionnel.

Un grand merci à Maxime, Maxence et Etienne pour leur sérieux, leur motivation et leur engagement !

Nous leur souhaitons une excellente continuation.

Vie associative et animations communales

Et si quelque chose se préparait... ?

Que va-t-il se passer début octobre ?

Une exposition ? Un concert ? Une animation pour petits et grands ?

Ou... quelque chose de complètement inattendu ?

Une chose est sûre : **Une animation vous attend !**

Alors, ouvrez l'œil... Surveillez bien les réseaux sociaux et le site « **Intramuros** », car courant septembre, le mystère sera enfin levé...

Mais pour l'instant, impossible d'en dire plus.

Une seule chose à retenir : réservez dès maintenant votre premier week-end d'octobre.

Alors... **saurez-vous deviner ce qui se prépare ?**

Du côté des Associations

ASSMATS à la page

Bourses aux jouets et vêtements



Les assistantes maternelles de l'association ASSMATS à la page organisent la bourse aux jouets et vêtements enfants et adultes

le dimanche 18 octobre 2026

de 9h30 à 17h00

à l'espace DOM'INNO.

Vous pouvez d'ores et déjà louer votre emplacement. location :

- 9 euros la table de 1,80m/0,80m
- 2 euros l'emplacement d'un portant (non fourni)

renseignements auprès de :

Isabelle : 06.23.88.40.66.

Christine : 06.17.43.58.58.

YOGA

Reprise des activités à compter du
mercredi 02 septembre
à l'espace Dom'Inno



ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Reprise des cours le **lundi 07 septembre 2026** à la salle des sports rue des Pâquis ou à la Salle Dom'Inno rue de l'Aviot (Qi gong). De nombreuses

activités ouvertes à toute catégorie d'âge vous sont proposées : GYM, PILATES, QI GONG etc...

N'hésitez pas à découvrir de nouvelles activités lors de nos portes ouvertes du 07 au 17 septembre 2026. Les horaires et séances sont disponibles ci-contre, sur facebook et intramuros.

Renseignements et inscriptions sur place

Vous trouverez également infos, fiches d'inscription, questionnaire de santé sur le site :

<http://gymdommartin.free.fr>

Email : gymdommartin@gmail.com

Tél : 06.24.61.60.95 – 06.89.06.44.08 – 06.06.94.01.08

GYMNASTIQUE ENFANTS Enchaînements gymniques, multisports, jeux collectifs, LUNDI avec Rémi :

Pour les 7/12 ans : 17h – 18h45

MERCREDI avec Nadjati :

Pour les 3/4 ans : 17h15 à 18h15

Pour les 5/6 ans : 18h20 à 19h20

PILATES : MARDI avec Johan : 18h10 – 19h10

GYMNASTIQUE ADULTES

LUNDI avec Rémi :

18h50 – 20h05 -> chorégraphie-renfo-cardio-stretching...

MARDI avec Johan :

19h15 – 20h15 -> renfo – cardio – total body fitness

...

AEROBIC CHOREGRAPHIE (intermédiaire confirmé)

LUNDI avec Rémi – 20h10 - 21h10

GYMNASTIQUE DOUCE avec Leïla

MARDI 9h25 à 10h 25 et 10h30 à 11h 30

JEUDI 10h30 à 11h 30

GYM DOUCE TONIQUE avec Leïla

JEUDI : 9h25 à 10h 25

QI GONG médecine douce alliant équilibre, respiration et renforcement musculaire profond

JEUDI 18h30 à 19h30 – Salle Dom'Inno avec Thierry

ACCA de Dommartin-lès-Toul



Présidée par Jean-Marc Roussel, Les chasseurs assurent l'entretien des chemins forestiers et veillent à la sécurité de tous. Lors des battues, une signalisation est mise en place pour informer les promeneurs des risques.

L'ACCA participe ainsi à la recherche d'un équilibre entre la protection des cultures, la sécurité routière, la gestion des populations de gibier et le partage de la forêt avec l'ensemble de ses usagers.

L'ACCA de Dommartin-lès-Toul contribue à la régulation des populations de gibier, dans le respect des plans de prélèvement établis chaque année.

La chasse en battue est pratiquée sur le territoire communal **le jeudi matin et certains lundis matin, de fin septembre à fin février**. Le calendrier des battues est affiché en mairie à la mi-septembre. **La chasse à l'affût** est également pratiquée **au printemps et en été**, au lever du jour ou à la tombée de la nuit, notamment pour limiter les dégâts aux cultures.

Une vie associative riche et dynamique

Notre commune bénéficie d'un tissu associatif particulièrement actif, offrant à chacun la possibilité de pratiquer une activité, de partager une passion ou de bénéficier de services de proximité.

Les associations locales proposent une grande diversité d'activités :

- sportives : gymnastique, judo, yoga, football, pétanque...
- culturelles et créatives : peinture, théâtre, chorale, échecs...
- services et loisirs : garde d'enfants, club de l'amitié, club cynophile,

ainsi que de nombreuses autres activités.

La période des inscriptions pour la nouvelle saison approche.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie, rubrique « guide pratique », pour découvrir l'ensemble des associations présentes sur la commune et obtenir leurs coordonnées.

Que vous soyez à la recherche d'une activité sportive, culturelle ou de loisirs, il y a forcément une association faite pour vous !

Le Saviez-vous ?

Quand une journée de bénévolat vous mène...
devant la caméra ! 📹

Du 22 au 24 mai 2026, notre commune a eu le plaisir d'accueillir le JDM. Pendant ces trois jours, de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour contribuer au bon déroulement de cette manifestation

Parmi eux, un Dommartinois, chauffeur des différents artistes de cette édition, ne s'attendait certainement pas à ce que sa journée prenne une tournure aussi inattendue...

🎬 En effet, **Adèle Castillon** a profité du festival afin de tourner dans le Toulinois le clip de son dernier titre, « *Été avec toi* ». Pour les besoins d'une scène, l'équipe de tournage recherchait quelques figurants.

Et voilà que notre chauffeur dommartinois s'est vu proposer... **un rôle dans le clip !**

Une belle rencontre entre un événement culturel, notre territoire et un habitant... qui pourra désormais dire :

« **J'y étais... et j'étais même dans le clip !** »

PAROISSE SAINT LÉON DU TOULOIS

Célébrations dominicales

Attention aux changements d'horaires

SEPTEMBRE

Dates	Lieux	Horaires
Dimanche 6 Nativité V.M.	Sexey les Bois	10 h 30
Dimanche 13 Nativité V.M.	Villey le Sec	9 h 00
Dimanche 20 Messe de rentrée suivie d'un échange convivial	Gondreville	10 h 30
Dimanche 27 St Médard	Aingeray	9 h 00

Informations diverses

Rencontre du Mouvement des Chrétiens Retraités
Lundi 7 septembre à 14h30
salle St Anne à Gondreville.

Inscription des catéchismes et Eveil à la foi
le samedi 12 septembre à 10h, église de Gondreville

Prière du soir
le jeudi 17 septembre à 18h00 en l'église de Villey le Sec

Vendredi 30 octobre à 20h30,
Prières et louanges en l'église de Dommartin les Toul
animées par Matthieu GRASS

Pèlerinage diocésain au sanctuaire de Sion
de 9h00 à 16h00 le 12 septembre 2026

Mairie de Dommartin-lès-Toul - 28, rue du Général Leclerc - 54200 Dommartin-lès-Toul

Heures d'ouverture : L-M-M-J-V de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, fermée les mercredis après-midi.

Directrice : Mme VILLARD, Rédaction : Mme SKARZYNSKI, M. GARION et M. MONSÇAVOIR.